



1. Athlètes

Afin d'être admissible à une sélection potentielle dans cette catégorie, le joueur de water-polo canadien en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants :

- Nombre d'exploits internationaux reconnus comme membre d'une équipe canadienne
- Exploits individuels pertinents, les prix ou récompenses reçus comme joueur de water-polo
- Nombre de titres seniors au niveau canadien et à l'étranger

2. Entraîneurs

Afin d'être admissible à la sélection potentielle dans cette catégorie, l'entraîneur en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants:

- Nombre d'exploits internationaux reconnus comme membre d'une équipe canadienne
- Exploits, prix ou reconnaissance d'entraîneur de water-polo
- Nombre de titres canadiens remportés en tant qu'entraîneur (senior, junior ou jeunesse)
- Nombre de médailles internationales remportées en tant qu'entraîneur d'une équipe à l'étranger

3. Officiels

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'officiel en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants:

- Nombre d'exploits internationaux reconnus comme arbitres
- Réalisations pertinentes, prix et récompenses en tant qu'arbitre canadien de water-polo
- Nombre d'années en tant qu'arbitres aux Championnats canadiens seniors

4. Équipes

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'équipe canadienne en question doit s'être qualifiée pour les Jeux olympiques ou avoir remporté une médaille à l'un des événements internationaux suivants :

- Jeux Olympiques (or, argent ou bronze)
- Championnats du monde de la FINA (or, argent ou bronze)
- Coupe de la FINA (or, argent ou bronze)
- Super Finale de la Ligue mondiale (or, argent ou bronze)
- Championnats du Monde junior (or, argent ou bronze)
- Universiades (or, argent ou bronze)
- Jeux Panaméricains (or)



5. Bâtisseurs

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'individu en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants:

- Nombre d'années de contributions significatives au sport
- L'étendue, l'impact et/ou la signification de ses contributions
- Réalisations personnelles pertinentes, prix et reconnaissances dans le sport

6. Clubs

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'organisation en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants

- Nombre de Championnats canadiens remportés (senior, junior, jeunesse)
- Réalisations pertinentes, les prix et récompenses remportés par le club

7. Figures historiques ou Équipes historiques

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'individu ou l'organisation en question doit avoir atteint un niveau d'excellence mesuré à l'aide des critères suivants :

- Réalisations par l'individu et l'équipe qui sont véritablement éloquentes ou historiques.

8. Anciens émérites

Afin d'être admissible pour une sélection potentielle dans cette catégorie, l'individu en question doit avoir atteint un niveau d'excellence en dehors du water-polo mesuré à l'aide des critères suivants:

- Réalisations et/ou prix de distinction dans leur vie professionnelle et personnelle